

# Les perchoirs à rapaces

Toutes les espèces de rapaces (diurnes et nocturnes) sont protégées en France, selon la loi du 10 juillet 1976 (arrêté d'application du 17 avril 1981) relative à la protection de la nature.

## Objectif : favoriser la prédation naturelle des rapaces

### Pourquoi mettre en place des perchoirs ?

46 espèces nicheuses de rapaces sont dénombrées en Europe. C'est la France et l'Espagne qui en abritent le plus de par leurs climats et leurs diversités de paysages, 24 des 38 espèces diurnes y nichent. La Région Centre-Val de Loire abrite plusieurs espèces en danger critique comme le **Milan royal** et le **Hibou des marais**. Les espèces de **Busards**, l'**Autour des palombes** et le **Balbusard pêcheur** sont également des espèces menacées.

L'installation de perchoirs contribue à la préservation des populations de rapaces et permet d'apporter certains services pour les cultures. Les campagnols et autres petits rongeurs peuvent occasionner de sérieux dégâts aux cultures (millet, luzerne, trèfles, prairies...).

En secteurs cultivés, la faible densité d'arbres isolés et de haies offre peu de perchoirs pour que **les rapaces régulent naturellement les populations** de petits rongeurs. La mise en place de perchoirs permet alors de compléter l'offre de supports et de lutter plus efficacement contre ces ravageurs. Elle peut également prévenir des dégâts causés sur des plantations récentes d'arbres.

Les rapaces qui vont contribuer à cette régulation peuvent être **diurnes** comme les faucons, les busards, ou **nocturnes** comme les chouettes et les hiboux, par exemple.



## Mise en place

Le principe consiste à installer un support où les rapaces peuvent se poser. La taille minimale préconisée d'un perchoir se situe au **minimum à 2 m** au-dessus du sol pour d'une part procurer un sentiment de sécurité à l'oiseau, donc être utilisable par un plus grand nombre d'espèces et d'autre part augmenter le rayon d'observation utile au repérage des proies.



Photo : M. Wannenmacher ©

## Les rapaces : indicateurs de la qualité du milieu

Considérés comme de **bons indicateurs biologiques** de l'état et de l'évolution de l'environnement par leur place dans la chaîne alimentaire, les rapaces sont particulièrement sensibles à la présence de polluants, à l'abondance de leurs proies et aux modifications de leurs habitats.

Le support où se posent les oiseaux doit faire de 3 à 5 cm de diamètre et environ 10-20 cm de large.

Il faut préférer un **support en bois** car le relief du support est naturellement anti-dérapant. Le perchoir en lui-même peut être conçu à partir d'un autre matériau.

La mise en place d'une cale au pied du perchoir facilite sa pose et permet d'enfoncer facilement ce dernier. Il faut la positionner de manière à pouvoir enfoncer d'environ 40 cm le perchoir. Celui-ci peut aussi être déplaçable facilement en utilisant un système de trépied.



## Choix de l'emplacement

Il est possible de placer les perchoirs au bord de la parcelle pour ne pas gêner le passage d'engins. Néanmoins, pour améliorer leur efficacité, il est préférable de les positionner au sein de la parcelle et plus précisément **à proximité des zones infestées par les rongeurs**. Il faut impérativement éviter de l'installer au milieu d'une zone infestée et le placer plutôt à 5 m pour faciliter l'envol des oiseaux et l'effet de surprise sur leurs proies.

On **évitera la proximité des routes, des voies ferrées** qui favorisent les collisions ainsi que celles des zones fréquentées par l'homme (proximité de maison notamment) où les rapaces seraient dérangés régulièrement. De plus, inutile d'en placer proche d'un bois ou d'une forêt, qui présentent déjà de nombreux perchoirs naturels

Enfin, les perchoirs peuvent aussi être installés en préventif à proximité de haies récemment plantées pour protéger les bourgeons terminaux et les jeunes branches qui cassent sous le poids des oiseaux qui se posent.



## Densité d'implantation

Les rapaces diurnes et nocturnes nécessitent un **large champ de vision** pour chasser à l'affût. Plus ils sont hauts perchés, plus leur rayon d'observation est grand mais ceci dépend aussi du type et de la hauteur de végétation aux alentours. Entre 1 et 2 perchoirs/ha suffisent pour de bons résultats, espacés d'au moins 400 m.

### Un véritable allié !

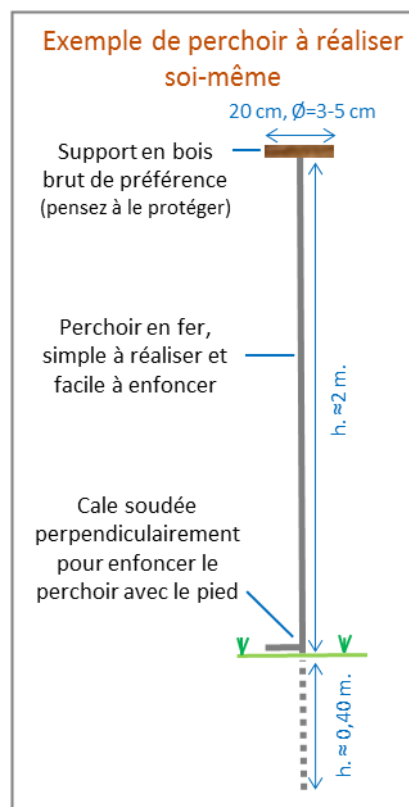
Une famille de busards (3 à 6 jeunes selon l'espèce) peut consommer entre 700 et 900 campagnols par saison de reproduction.



## Date de mise en place

Préférez une installation avant le printemps pour favoriser la présence des rapaces sur le secteur avant leur période de reproduction qui coïncide avec celles des campagnols. Ceci permet de favoriser la régulation de ces rongeurs dont les jeunes poussins sont de grands consommateurs.

Cependant, **les perchoirs sont utiles toutes l'année**, en hiver ils permettront d'aider les rapaces dans leur quête alimentaire, saison où la ressource est plus rare.



Sources : - Fiche technique LPO, « Perchoirs et Nichoirs À Rapaces »

- Groupe d'animation ZPS Petite Beauce

- Chantereau M., Pelsy F. (coord.), 2013 – Liste rouge des Oiseaux nicheurs de la région Centre.